

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Décembre 1996

Québec, le 19 décembre 1996

Monsieur Alain Lallier
Directeur général
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le bilan du plan d'action faisant suite au rapport d'évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde conduisant au DEC (322.03) et à l'AEC (900.94) au Cégep du Vieux Montréal.

À l'occasion de cette évaluation, la Commission avait formulé deux recommandations au Cégep. D'une part, la Commission recommandait d'améliorer les taux de diplomation du programme de DEC, et d'autre part, elle enjoignait le Collège de clarifier la spécificité des missions respectives assignées à ses programmes de DEC et d'AEC.

La Commission constate que, dans les deux cas, des actions ont été entreprises en vue de corriger les lacunes identifiées. Les mesures mises en place pour améliorer la persévérance et la réussite scolaires donnent déjà des résultats tangibles et la Commission encourage le Cégep à continuer dans la voie qu'il a tracée. Par ailleurs, le travail de révision du programme d'AEC devrait permettre de lever l'ambiguïté qui régnait sur la mission de ce programme. La Commission note que la réflexion entreprise au Cégep du Vieux Montréal a contribué à faire avancer ce dossier au plan régional et elle en félicite le Cégep.

La Commission profite enfin de l'occasion pour saluer le professionnalisme démontré par le Cégep du Vieux Montréal dans l'évaluation de ses programmes de Techniques d'éducation en services de garde et remercier les différents intervenants qui ont collaboré à cette opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer